

Paris, le 27 septembre 2010

## **Vivendi cède 7,66 % de NBC Universal**

Conformément à l'accord entre Vivendi et GE réglant les modalités de sortie définitive de Vivendi de NBC Universal, Vivendi a cédé 7,66 % de NBC Universal à GE pour un montant de 2 milliards de dollars. Les parts encore détenues par Vivendi, soit 12,34 % de NBC Universal, seront cédées à GE pour un montant de 3,8 milliards de dollars lors de la clôture de la transaction GE – Comcast.

### **Vivendi : offrir le meilleur à la génération numérique**

*Vivendi est au cœur des univers des contenus, des plates-formes et des réseaux interactifs.*

*Vivendi rassemble le numéro un mondial des jeux vidéo (Activision Blizzard), le numéro un mondial de la musique (Universal Music Group), le numéro un français des télécoms alternatifs (SFR), le numéro un marocain des télécoms (Groupe Maroc Telecom), le numéro un brésilien des télécoms alternatifs (GVT) et le numéro un français de la télévision payante (Groupe Canal+).*

*En 2009, Vivendi a réalisé un chiffre d'affaires de 27,1 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,6 milliards d'euros. Présent dans 77 pays, il compte environ 49 000 collaborateurs.*

*[www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)*

### **Avertissement Important**

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux projets de Vivendi ainsi qu'aux attentes en termes de réalisation des transactions décrites dans le communiqué. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site ([www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.*